



DELIBÉRATION N°13/2023

Nombre de conseillers :

En exercice : 27

Présents : 15

Votants : 20

OBJET :

RESSOURCES HUMAINES

Accroissements saisonniers

d'activités : Service Accueil – Musée

– Services techniques

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mil vingt-trois le deux février, à dix-neuf heures,
Le Conseil Municipal de la Commune de Volvic dûment convoqué, s'est réuni,
sous la présidence de M. Laurent THEVENOT, Maire.

Date de convocation du conseil municipal : 27 janvier 2023

Etaient présents : M. Laurent THEVENOT – Mme Laurence DUPONT – M. Jean-Louis ANTONY – Mme Aurélie FERNANDES – M. David JARDINE – Mme Nadège BROSSAUD – M. Jean-Baptiste BLEHAUT – M. Eric DERSIGNY – Mme Florence PLUCHART – M. Emmanuel DENIS – Mme Julie FAITOUT – M. Christophe VIEIRA – M. Bruno DARCILLON – M. Nicolas BONJEAN – M. Halim YALCIN

Etaient représentés :

Mme Caroline POULET par M. Jean-Baptiste BLEHAUT
M. Julien PIEDPREMIER par M. Laurent THEVENOT
M. Yannick ALCACER par M. Eric DERSIGNY
Mme Lucie PINTO par M. Jean-Louis ANTONY
M. Alexis VALLENT par Mme Laurence DUPONT

Etaient absents : Mme Véronique CHARTIER – Mme Murielle VILLEDIEU – M. Joël DE AMORIM – Mme Christiane ZELUS – M. Daniel BAPTISTE – Mme Colette DESJOURS – M. Eric AGBESSI

David JARDINE est désigné secrétaire de séance.

Les dispositions légales et réglementaires prévoient que la collectivité peut faire appel aux services d'agents non titulaires pour répondre à un besoin d'emploi dans des services.

Aussi, en prévision des périodes saisonnières, il est nécessaire de renforcer les services Techniques, le Musée et l'Accueil.

Ainsi, le Conseil Municipal, Laurent THEVENOT entendu, et après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- Autorise la création, à compter du 1^{er} juin 2023, pour une durée de 3 mois, de deux postes d'adjoint technique territorial à temps complet pour exercer des fonctions au sein des services techniques (Accroissement saisonnier d'activité) ;
- Autorise la création, à compter du 1^{er} avril 2023, pour une durée de 6 mois, d'un poste d'adjoint administratif territorial à temps complet pour exercer des fonctions au sein de l'accueil (Accroissement saisonnier d'activité) ;
- Autorise la création, à compter du 1^{er} mai 2023, pour une durée de 6 mois, d'un poste d'adjoint du patrimoine territorial à temps non complet pour exercer des fonctions d'accueil du public (scolaires, loisirs, adultes) et de la médiation autour de l'exposition temporaire au sein du Musée (Accroissement saisonnier d'activité).

Les crédits correspondants seront inscrits au budget 2023

Accusé de réception en préfecture
063-216304709-20230202-13-2023-DE
Date de télétransmission : 16/02/2023
Date de réception en préfecture : 16/02/2023

Certifié exécutoire
Reçu en sous-préfecture
le : 16/02/2023
Publié ou notifié
Le : 16/02/2023
Le Maire,
Laurent THEVENOT



Fait et délibéré en Mairie de Volvic les jour, mois et an que dessus.
Au registre sont les signatures.
Pour copie conforme.



Le Maire,
Laurent THEVENOT

